

# CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

## CAHIER DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE N° 8

### LES DIVIDENDES DU DÉSARMEMENT : DÉFIS POUR LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

*par*

Jean-Claude Berthélemy, Robert S. McNamara  
et Somnath Sen

- Les dépenses militaires mondiales représentaient 950 milliards de dollars en 1990-1991. Cette facture pourrait être réduite de plus de 300 milliards d'ici l'an 2000.
- Des dépenses militaires excessives compromettent l'avenir des pays en développement.
- Améliorer la transparence des informations et renforcer les structures multilatérales de sécurité doivent constituer des objectifs prioritaires.
- Des dépenses militaires excessives sont souvent encouragées par une offre pressante de matériels militaires par les pays producteurs, y compris des pays Membres de l'OCDE.
- Les pays donateurs doivent envisager de manière concertée des mesures d'incitation telles que la subordination de l'aide économique aux efforts de démilitarisation.

# CAHIER DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE N° 8

## LES DIVIDENDES DU DÉSARMEMENT : DÉFIS POUR LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

*par*

Jean-Claude Berthélemy, Robert S. McNamara  
et Somnath Sen

2

LES IDÉES EXPRIMÉES ET LES ARGUMENTS AVANCÉS DANS CETTE PUBLICATION SONT CEUX DES AUTEURS ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CEUX DE L'OCDE OU DES GOUVERNEMENTS DE SES PAYS MEMBRES

Table des matières

Introduction .....	5
Peut-on concilier armement et développement ? .....	8
Données et tendances : les informations nécessaires .....	16
Limitation des dépenses militaires : les conditions politiques .....	22
limiter les transferts d'armement injustifiés : les incitations économiques .....	28
Faut-il subordonner l'aide à la réduction des dépenses militaires ? ..	31
Conclusion .....	38
Notes et références .....	41
Bibliographie .....	44

## Introduction

La fin de la guerre froide peut être considérée comme l'aube d'une ère nouvelle, tant pour les pays développés que pour les pays en développement. La guerre froide constituait une source majeure de menace pour les économies de marché comme pour les pays socialistes; elle provoqua une coûteuse course aux armements à l'échelle mondiale; elle fut aussi à l'origine, directement ou indirectement, d'un certain nombre de conflits locaux ou régionaux dans des pays en développement, tels que l'Angola, le Mozambique et le Nicaragua. La fin de la guerre froide offre à la communauté internationale une occasion unique de réduire les coûts excessifs de la militarisation et des guerres, et peut dans ces conditions contribuer de façon significative au développement<sup>1</sup>.

Rédigé au moment où l'on perçoit mieux quelles perspectives et quels défis suppose la fin de la guerre froide, ce *Cahier de politique économique* met l'accent sur les mesures *réalisables* qui permettent aux nations de récolter les dividendes de la paix. Sa principale ambition est d'expliquer comment les dépenses militaires peuvent être réduites si les mesures appropriées sont mises en oeuvre.

D'après les hypothèses les plus prudentes, les dépenses militaires mondiales peuvent être réduites d'ici la fin de la décennie actuelle de plus de 300 milliards de dollars (en prix de 1990). En 1990-1991, elles représentaient 950 milliards de dollars. Pour y parvenir, il convient d'appliquer dans la continuité des politiques d'ajustement structurel de défense<sup>2</sup>. Cette estimation résulte d'une analyse au cas par cas des plans de réduction des dépenses militaires conçus par les pays qui consacrent les budgets les plus importants à ce poste, tant dans le monde industrialisé que dans le monde en développement. Elle tient compte des réductions prévues, annoncées et mises en oeuvre pendant la période 1990-1993, ainsi que des prévisions établies pour la fin des années 90, et porte sur l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la Communauté des États indépendants (CEI) issue de l'ancienne Union soviétique, le Japon et quelques grands pays en développement. Les pays considérés totalisent environ 90 pour cent des dépenses militaires mondiales.

Outre l'économie financière, qui constitue, du point de vue économique, un dividende à moyen terme, la réduction des conflits entre États et la suppression des tensions dans certaines régions induisent elles aussi, indirectement, des retombées économiques. Dès lors que règnent la paix et la sécurité, les pays peuvent se consacrer pleinement à la mise en oeuvre des politiques économiques, commerciales et environnementales, sans avoir à se préoccuper de la course aux armements à l'échelle régionale. Par ailleurs, la démilitarisation ne peut que consolider la paix.

Bien que le présent document mette l'accent sur les questions économiques, il ne faut pas perdre de vue que, dans une perspective plus large, désarmement, sécurité et développement sont liés.

Pour les pays en développement en particulier, les dividendes de la paix seraient probablement importants. En 1990-1991, ces pays ont contribué à hauteur de presque 150 milliards de dollars aux dépenses militaires mondiales, qui s'élevaient alors à 950 milliards. Bien que la part de ces pays dans les dépenses agrégées soit faible, leur « fardeau militaire » (soit la proportion du PIB dévolue à la défense), qui représente en moyenne 4 pour cent, est lourd. Les dépenses militaires ont ainsi représenté plus de 17 pour cent des budgets des gouvernements des pays en question<sup>3</sup>. Le fardeau des dépenses militaires est particulièrement lourd pour ces pays en raison de leur pauvreté, mais aussi parce que les guerres qui se sont déroulées au cours des quarante dernières années ont principalement affecté ces pays.

Le désarmement est le reflet d'un contexte de paix ; mis en pratique collectivement, il répond à la volonté de la plupart des pays de parvenir à une stabilité militaire régionale. Le désarmement a poursuivi son cours depuis la fin de la guerre froide entre les pays membres de l'OTAN et ceux de l'ancien Pacte de Varsovie. Pour ces pays, la disparition du conflit idéologique Est-Ouest permet de garantir que la réduction des dépenses militaires puisse être menée sans menaces sérieuses pour la sécurité. Dans le même temps, le désarmement est engagé dans quelques pays en développement, mais la réalisation des dividendes de la paix dans le monde en développement se présente comme une tâche ardue pour les responsables politiques.

Pourtant, à première vue, la réalisation des dividendes de la paix dans les pays en développement peut ne pas paraître insurmontable dans la mesure où les dépenses militaires dans ces pays dans leur ensemble sont en diminution constante depuis le début des années 80 — c'est-à-dire dès avant la fin de la guerre froide. Au cours de la période 1985-1990, ce ralentissement a été supérieur à 10 pour cent. Cette tendance s'est confirmée en 1992, malgré une légère remontée en 1991 due à la guerre du Golfe et à l'augmentation des dépenses militaires qu'elle a entraînée au Proche-Orient. Les importations d'armes des pays en développement se sont effondrées, diminuant de moitié en volume pendant la période 1990-1992. Ces reculs découlent d'abord des contraintes économiques, mais aussi de la réduction des budgets nationaux qui accompagne les plans d'ajustement structurel, le budget de l'État devant dans ce cas être réduit en proportion du PIB. Certes, la résolution par la voie diplomatique des conflits régionaux et locaux prend de l'importance (l'Organisation des Nations unies, revitalisée, pourrait jouer un rôle de premier plan dans l'évolution qui tend à encourager la résolution politique des conflits ; sa vocation de garant de la paix s'est sans aucun doute affirmée<sup>4</sup>), mais les contraintes économiques restent le principal facteur explicatif de la

réduction des dépenses militaires observées récemment. Toutefois, les contraintes économiques ne peuvent pas à elles seules amorcer une tendance irréversible vers la démilitarisation. A preuve, par exemple, l'Asie du Sud-Est, qui se voit relativement peu affectée par les problèmes économiques où sont plongés bon nombre de pays en développement, mais qui est considérée par les marchands d'armes comme l'un des rares marchés porteurs dans un avenir proche. Dans ce sens, le véritable défi consiste à favoriser la récente tendance à la démilitarisation, de sorte qu'elle ne risque pas de s'inverser si le climat économique devenait plus clément. Dans ce contexte, les responsables de l'aide économique sont confrontés à un nouveau problème : comment éviter que l'assistance économique, dont la vocation est d'alléger les contraintes économiques, ne compromette le processus de démilitarisation ?

Comme il sera démontré plus loin, le défi qu'il s'agit de relever est de concevoir et d'appliquer des politiques qui conduiraient à une réduction *durable* des dépenses militaires; une condition essentielle pour cela est que les politiques mises en oeuvre ne remettent pas en question l'équilibre de la sécurité régionale et ne compromettent pas la cohésion de la société. Pour relever ce défi, il faut prendre en considération un grand nombre d'options possibles : on trouve d'une part les mesures politiques, qui vont des opérations de sauvegarde de la paix parrainées par l'ONU à l'échelle internationale, à la promotion de structures régionales de maintien de la sécurité ; et d'autre part des mesures économiques, qui vont de la restructuration des complexes militaro-industriels nationaux, à la subordination de l'aide économique à la démilitarisation. Cette diversité impose en elle-même un effort de coordination et de cohérence garantissant l'adoption de mesures probantes et efficaces. Enfin, il ne faut pas négliger les coûts de la conversion des secteurs militaires en activités civiles, non seulement pour ce qui est des actifs physiques et des ressources financières, mais aussi en termes de capital humain.

Ce *Cahier de politique économique* met l'accent sur les politiques globales menées par les pays développés ou en développement (les pays d'Europe centrale et orientale étant parfois concernés) susceptibles de stimuler le processus de démilitarisation. Il insiste sur les questions ayant trait à l'interaction entre problèmes économiques et problèmes de sécurité :

- Le rôle du secteur militaire dans les pays en développement doit être clairement compris et les composantes qui s'avèrent à l'évidence improductives, donc excessives, doivent faire l'objet d'une réduction. Cela pose la question des *dépenses publiques improductives* ;
- Il est nécessaire de rassembler des informations plus détaillées sur le secteur militaire des pays en développement, pour parvenir à une meilleure *transparence* ;

- Les aspects politiques doivent impérativement être pris en considération. D'un point de vue général, les initiatives favorisant l'instauration d'un dialogue entre tous les protagonistes doivent être encouragées. Dans ce contexte, il importe de promouvoir des *structures politiques de maintien de la sécurité*, à travers des organisations à vocation régionale, structurées sur le modèle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui a défini trois « corbeilles » de problèmes (militaires, économiques et de politique nationale). Un autre domaine d'intervention de la politique internationale concerne le *contrôle de l'offre* : la communauté internationale doit réglementer les transferts d'armement ;
- Les décisions relatives aux dépenses militaires peuvent être infléchies par la politique économique. Une restructuration s'impose quant au contenu et à la nature de l'assistance militaire (mesure directe) et aux subventions aux secteurs de la défense (mesure indirecte). Cela pose l'enjeu des *incitations économiques par l'offre*. Il conviendrait également d'envisager des *sanctions économiques applicables aux fournisseurs*, à travers une taxation des transferts d'armement ;
- L'aide économique doit être subordonnée à la réduction des dépenses militaires dans les pays bénéficiaires et aux mesures d'incitation à la démilitarisation, ce qui conduit à examiner la question de la *conditionnalité de l'aide*.

Peut-on concilier armement et développement ?

#### *Les facteurs à l'origine des dépenses militaires*

Le niveau des dépenses militaires est fonction de paramètres liés à la sécurité d'une part et à la situation économique d'autre part. La nature même du sujet empêche de procéder à une analyse coût-avantages purement économique des budgets de défense. Les dépenses militaires constituent un paramètre « de départ » dans l'appréciation de la sécurité, et il est légitime que les États et gouvernements tiennent à renforcer la sécurité, en particulier du point de vue défensif. Il existe donc des niveaux *optimum* ou *minimum* de dépenses militaires, qui se justifient en fonction des besoins qu'impose le renforcement de la sécurité. Toutefois, les États sont souvent prisonniers de la course aux armements, qui implique une réaction en chaîne dans laquelle un pays, en voulant assurer sa sécurité, en menace un autre. Il en résulte que le niveau optimal du budget de la défense d'un pays, pris isolément, ne se justifie plus dès lors qu'on le replace dans un contexte régional. Or, les répercussions du dosage ne portent pas seulement sur les ressources nationales : elles concernent aussi la répartition

des ressources dans tous les pays d'une région donnée. Par exemple, si le Pakistan considère que les dépenses militaires de l'Inde constituent pour lui une menace, chacun des deux pays consacrerait plus de ressources à sa défense que s'il raisonnait individuellement<sup>5</sup>. À l'évidence, la solution consiste à promouvoir des forums régionaux de contrôle des armements, au sein desquels les pays concernés décideraient d'un commun accord de réduire leurs dépenses militaires. Il est certes possible d'adopter des mesures unilatérales, mais cette option est rarement retenue dans la mesure où elle fait peser sur la sécurité nationale une menace jugée inacceptable.

Par ailleurs, les facteurs internes et externes se mêlent en un écheveau qu'il est difficile de démêler. Tout pays définit ses dépenses militaires en fonction des menaces que ses voisins font peser sur lui, mais l'importance de ce facteur ne doit pas être surestimée : nombre d'États augmentent leur budget de la défense soi-disant pour ne pas se laisser distancer dans la course aux armements à l'échelle régionale ou en réaction aux efforts de militarisation d'un voisin hostile, mais ce ne sont souvent que des prétextes<sup>6</sup>. Dans bien des contextes régionaux (OTAN et ex-Pacte de Varsovie, Proche-Orient, Asie du Sud, Amérique centrale ou Afrique australe), chaque pays invoque le comportement de ses voisins pour justifier ses dépenses militaires. Le principe de la réaction en chaîne a beau correspondre à une réalité, ce type de justification est parfois galvaudé. Bien souvent — et même dans les cas où un État prend prétexte des menaces extérieures qu'il sent peser sur lui — c'est la demande intérieure qui est à l'origine des dépenses d'armement, en particulier dans les pays où les élites militaires exercent un véritable pouvoir.

Les facteurs technologiques affectent indirectement les dépenses d'armement. Par exemple, même dans l'éventualité où un pays reçoit des armes à titre gratuit (dans le cas d'une assistance militaire étrangère, par exemple), la nécessité de créer des infrastructures, de mettre en place des programmes de formation, d'exploiter et d'entretenir les installations, peut entraîner une augmentation considérable des dépenses intérieures. Par ailleurs, la technologie militaire fait l'objet d'une demande dès lors qu'elle apparaît sur le marché, car chacun redoute d'être désavantagé si la partie adverse dispose des armements les plus récents. En quelque sorte, l'invention précède la nécessité. Ainsi, la guerre du Golfe a servi de vitrine pour les armes « intelligentes » ou les engins de précision téléguidés, dont les pays en développement aimeraient équiper leurs arsenaux.

Les avis sont très partagés quant à l'influence des facteurs économiques sur la demande en matière de dépenses militaires. À première vue, il semble que le taux de croissance économique détermine dans une assez large mesure l'augmentation des dépenses militaires. Néanmoins, il ressort des études formelles qu'aucun schéma ne se reproduit systématiquement. En général, il est impossible d'établir une véritable

influence sur la part de la défense dans les dépenses nationales et le *taux* de croissance du PIB. Dans de nombreux cas, on constate au contraire que ce sont les dépenses militaires qui affectent le taux de croissance économique. Cela étant, les indices économiques tels que le *niveau* du PIB (ou du PIB par habitant) et le niveau des recettes de l'État (soit sa part du PIB) ont probablement un plus grand impact sur les dépenses militaires<sup>7</sup>.

En tout état de cause, il n'est pas toujours aisé de déterminer si ce sont les dépenses militaires qui affectent la croissance ou si c'est l'inverse qui prévaut : c'est là que réside l'importance du problème théorique de la causalité. Les pays à croissance élevée consacrent une part plus importante de leur PIB au secteur de la défense et justifient cette politique en expliquant que la sécurité est un bien collectif. Dans les années 80, les pays d'Afrique sub-saharienne ont consacré entre 3 et 3.5 pour cent de leur PIB à la défense, et les pays d'Amérique latine, environ 2 pour cent. Quant aux pays en développement d'Asie, leur fardeau militaire a représenté, en moyenne, plus de 4 pour cent par an. Or, les deux premiers groupes de pays ont enregistré des taux de croissance faibles, tandis que le dernier a obtenu de bons résultats économiques. Toutefois, comme nous l'avons signalé plus haut, le principal facteur économique qui détermine les dépenses militaires n'est pas la croissance économique en elle-même, mais plutôt le revenu par habitant ou les disponibilités totales de l'État (ces indices sont plus révélateurs des effets du revenu sur les dépenses militaires).

#### *Les effets des dépenses militaires sur la croissance économique*

Les dépenses militaires affectent la croissance de multiples façons. En l'occurrence, trois paramètres peuvent être pris en considération : le budget de l'État, le comportement macro-économique d'épargne et d'investissement, et la formation/affectation du capital humain.

La corrélation négative la plus évidente réside dans la *programmation budgétaire*, où les effets d'éviction peuvent être très prononcés. Dans le cadre du budget de l'État, il arrive que les dépenses militaires relèguent à l'arrière-plan les dépenses sociales et économiques. Qui plus est, le financement du poste défense est susceptible d'alourdir le fardeau de la dette extérieure et intérieure. Le service de la dette grossit les déficits et peut engendrer un cercle vicieux qui ralentit l'investissement privé. Enfin, les dépenses militaires ont une certaine résilience, en termes relatifs, lorsque les dépenses nationales sont amputées ; ce phénomène se traduit par un renforcement des effets d'éviction dont pâtissent les autres postes du budget. Il n'est pas facile d'identifier *a priori* les secteurs qui sont concernés par ce phénomène, d'autant plus que la situation varie considérablement d'un pays à l'autre, en fonction des choix du gouvernement en place. Les répartitions intra-sectorielles du budget d'un État (par exemple entre dépenses en capital et dépenses de fonctionnement, entre système

éducatif primaire et universitaire, entre système de santé élémentaire et avancé, entre paiements de transfert et investissements productifs directs) revêtent également une grande importance. Cela étant, dans bien des cas, on peut noter que les réductions budgétaires touchent d'abord les dépenses en capital et les achats d'équipements et de matériels, tandis que l'on s'efforce de préserver les dépenses de fonctionnement et les transferts.

L'effet des dépenses militaires sur la croissance agrégée se fait aussi sentir par l'intermédiaire de *l'épargne et de l'investissement*<sup>6</sup>. Dans ce cas de figure, ce sont les ressources disponibles pour l'investissement, issues principalement de l'épargne, qui sont le plus touchées. Dans une économie où les contraintes s'exercent sur l'offre, les dépenses militaires sont susceptibles d'affecter les trois composantes de l'épargne nationale en vertu des mécanismes suivants : (i) les déficits budgétaires se creusent et l'épargne publique est amputée ; (ii) l'épargne étrangère (représentée par un déficit de la balance des paiements courants) est en partie affectée à l'importation d'armements, au détriment des importations de biens d'investissement ; (iii) la propension du secteur privé à épargner est réduite à mesure que la consommation augmente pour compenser le désengagement de l'État en matière de services à caractère socio-économique. Malgré tout, les dépenses militaires présentent l'avantage d'instaurer un climat de sécurité, condition *sine qua non* de l'investissement et de la croissance économique<sup>7</sup>. Un pays où la sécurité n'est pas assurée ne peut connaître la croissance ni attirer l'investissement étranger. La sécurité, en ce qu'elle inspire confiance aux investisseurs, est propice à l'augmentation de la productivité. De même, les dépenses militaires peuvent avoir des retombées positives sur l'investissement lorsqu'elles entraînent une amélioration des infrastructures et encouragent des activités de production qui ajoutent à l'activité économique civile.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger le facteur *capital humain* dans les pays à faible capacité d'absorption. A cet égard, il s'impose de distinguer le capital humain que représentent les effectifs de l'armée d'une part et la main-d'oeuvre de l'industrie de l'armement d'autre part. En ce qui concerne les premiers, on constate que l'armée est parfois la seule orientation qui leur permette d'obtenir une formation. Dans une économie qui enregistre un taux élevé de chômage caché, l'armée peut remplir une fonction utile. Elle inculque la discipline et exalte les vertus morales du travail. Néanmoins, ces compétences et cette discipline font parfois défaut dans un contexte d'économie de guerre, le pouvoir dont bénéficient les forces armées ne servant alors qu'à détruire le capital de production. Certes, la fabrication d'armes a quelques retombées positives, mais il s'avère que dans l'ensemble, l'affectation de la main-d'oeuvre qualifiée à l'industrie de l'armement se fait au détriment de la production du secteur civil. Le manque de compétences étant l'un des principaux obstacles au développement, l'existence d'une industrie d'armement développée,

loin d'être un atout, est en général un handicap. Ainsi, des études de cas concernant l'Inde, la République de Corée et le Brésil — tous trois grands producteurs d'armes — ont montré que le secteur civil n'avait bénéficié que dans une très faible mesure de l'existence d'un secteur de l'armement<sup>10</sup>. Au contraire, il apparaît que cette forme d'industrialisation a incité une partie du capital humain, déjà insuffisant, à abandonner des activités plus productives.

### *Développement socio-économique et politique*

Dans les pays plus faibles économiquement que leurs adversaires régionaux, des dépenses militaires élevées sont susceptibles d'aggraver la pauvreté dans des proportions considérables : leur base économique ne leur permet pas de supporter une infrastructure militaire importante. En outre, là où le processus de démocratisation n'est pas achevé, ce sont les groupes socio-économiques les plus vulnérables, tels que les femmes et les enfants, qui pâtissent le plus d'une militarisation excessive. Le pouvoir politique de ces catégories ne leur permet pas, en effet, de se protéger des répercussions négatives de la réallocation des ressources effectuée au bénéfice de la défense. Parmi beaucoup d'autres pays, l'Inde et le Pakistan constituent à cet égard des exemples marquants. Ainsi, au cours des années 80, le Pakistan a consacré 6 à 7 pour cent de son PIB à sa défense : il peut de ce fait être considéré comme un pays où les dépenses militaires mettent un frein au développement. L'une des raisons qui poussent le Pakistan à poursuivre cette politique réside dans le fait que le budget de la défense de l'Inde, en valeur absolue, est de trois à quatre fois supérieur, alors même que le fardeau militaire de ce pays, proportionnellement à ses ressources, est bien moins lourd. Pour parvenir à une réduction significative de ces dépenses militaires, il est essentiel que les différends territoriaux qui opposent l'Inde et le Pakistan trouvent une solution négociée assortie de garanties d'intégrité territoriale apportées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Toutefois, bien que le règlement des conflits sévissant dans la région soit théoriquement propice à une réduction des achats d'armement de l'Inde et du Pakistan et à une diminution de leurs dépenses militaires en général, force est de constater que les forces armées jouent au Pakistan, depuis de nombreuses années, un rôle prééminent sur le plan national. Les phénomènes socio-politiques qui ont conduit l'armée à tenir ce rôle doivent eux aussi être pris en compte si l'on souhaite stabiliser la région.

Parallèlement, chacun de ces pays connaît des besoins de développement dont certains au moins pourraient être satisfaits si le financement nécessaire était disponible. En 1989, par exemple, seuls 38 pour cent des enfants pakistanais en âge d'aller à l'école primaire ont été inscrits dans les établissements du pays et seulement 20 pour cent des enfants en âge de suivre l'enseignement secondaire ont été scolarisés. En ce qui concerne les filles uniquement, les chiffres étaient respectivement

de 27 et 12 pour cent. Dans d'autres pays d'Asie affichant un revenu plus faible, tels que le Sri Lanka, la Chine et les Philippines, le taux de scolarisation approchait 100 pour cent dans le primaire et se situait entre 44 et 74 pour cent dans le secondaire. Aux alentours de 1989, on dénombrait en Inde 61 élèves par instituteur, contre 14 au Sri Lanka, 22 en Chine et 33 aux Philippines. Les statistiques sur le système de santé reflètent une situation comparable. Dans des pays comme le Costa Rica, la Chine et le Sri Lanka, on recensait au milieu des années 80 une infirmière formée pour 450 à 1 600 habitants et en 1990, la mortalité infantile représentait entre 16 et 29 pour mille des naissances viables. En comparaison, le Pakistan ne disposait que d'une infirmière pour 4 900 habitants et le taux de mortalité infantile était de 103 pour mille. L'Inde affichait quant à elle, en 1990, un taux de mortalité infantile de 92 pour mille<sup>11</sup>.

Il est évident que le développement socio-économique dépend d'une combinaison complexe de facteurs et il faut se garder de tirer des conclusions hâtives quant au lien entre pauvreté et dépenses militaires sur la base de simples statistiques. Cela étant, il va également de soi qu'un pays comme le Costa Rica, qui a alloué environ 0.6 pour cent de son PIB aux dépenses militaires au cours des années 80, pour le financement de la Garde civile et de la Garde rurale, est en mesure de consacrer à ses projets socio-économiques des ressources plus importantes qu'un pays dont le budget de la défense est dix fois supérieur. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le Costa Rica, dont le revenu par habitant est dix fois inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE, se targue d'un taux de mortalité infantile équivalant à 16 pour mille des naissances viables (contre 8 pour mille dans les pays de l'OCDE). Le plus souvent, pour les pays pauvres, l'équation secteur militaire/développement est traitée au niveau de la répartition des ressources dans le cadre du budget de l'État, les élites militaires pouvant défendre leurs intérêts au détriment d'autres catégories sociales ne disposant que d'un pouvoir politique limité. Dès lors que les dépenses militaires sont autant fonction de paramètres politiques et économiques d'origine nationale que de facteurs extérieurs, leurs répercussions affectent principalement les catégories vulnérables de la population. Ainsi, une étude de cas portant sur l'Afrique sub-saharienne dans les années 80 a montré que l'allocation de ressources à la défense s'est traduite par une réduction des ressources destinées aux femmes et aux enfants, ces groupes étant les plus faibles sur le plan politique<sup>12</sup>.

Les dépenses militaires ont pour effet, entre autres, de renforcer l'influence politique des forces armées au détriment des catégories civiles de la population. Ce phénomène, selon son ampleur, peut avoir des conséquences non négligeables sur le développement économique et politique des pays concernés. Dans certaines régions du monde en développement, le système économique formel a pour vocation première de favoriser un nombre relativement limité de privilégiés, et les structures politiques sont manipulées de façon à maintenir l'élite au pouvoir. Or, pour

que le développement satisfasse les besoins de toutes les catégories sociales, il est nécessaire que les ressources soient réparties de manière relativement équitable. Cette condition ne peut être remplie que dans la mesure où le système politique permet à toutes les catégories d'exprimer leurs revendications et offre la possibilité de trouver des compromis viables entre des intérêts divergents. Plus le pouvoir des forces armées est grand, moins il y a de chances pour que les conditions de l'exercice démocratique du pouvoir soient réunies. Dès lors, le problème ne réside plus exclusivement dans le volume des dépenses militaires en soi, mais plutôt dans le rôle de l'armée au sein de la société.

Le niveau élevé des dépenses militaires conduit bien souvent à la militarisation, laquelle est propice à une mauvaise gestion des affaires publiques et engendre des conflits internes. Engager des dépenses militaires au détriment d'autres priorités susceptibles de favoriser le développement socio-économique revient à faire peser une menace sur la légitimité du gouvernement. Dans les pays dont les structures sociales sont sous-développées, une telle situation se traduit rapidement par une perte de légitimité de l'État lui-même, ce qui contribue à un effondrement de ses structures. Il n'est pas toujours vrai, cependant, que les gouvernements militaires consacrent des ressources plus importantes à la défense (témoin le Nigeria qui, dans les années 80 et alors que les militaires étaient au pouvoir, a réduit le budget de la défense). Néanmoins, compte tenu des conflits d'intérêts dont font l'objet les ressources disponibles, l'armée, si elle détient le pouvoir, s'arroge dans la plupart des cas une plus grande partie des ressources que si elle se tient à l'écart de la sphère politique. En outre, lorsque l'armée est utilisée aux fins du maintien de l'ordre dans un pays, il est possible que ses ressources soient augmentées en récompense de services rendus au gouvernement en place.

Les coûts engendrés par les conflits constituent un autre aspect du problème. En Afrique, par exemple, de nombreux pays ont subi les ravages de la guerre pendant la majeure partie de la période qui a suivi leur accès à l'indépendance. Même en 1991, à savoir après la fin de la guerre froide, qui jouait souvent un rôle de catalyseur, on dénombrait 30 conflits majeurs (autrement dit, dont les affrontements ont entraîné directement ou indirectement la mort de plus de 1 000 personnes). Dans leur immense majorité (95 pour cent), ces conflits se sont déroulés dans des pays en développement. Les nombreux affrontements de moindre intensité qui ravagent les nations en développement engendrent eux aussi des coûts. Il arrive que l'incidence des conflits soit sans commune mesure avec les ressources qu'ils mobilisent. Des guerres de longue haleine, en particulier les guerres civiles, ne requièrent pas d'armement lourd. Toutefois, la perte de biens corporels et la mobilisation du potentiel humain au profit d'objectifs non rentables sur le plan économique supposent un coût élevé. Tous les coûts ne sont d'ailleurs pas d'ordre économique et lorsqu'ils le sont, ils ne

sont pas toujours quantifiables. Les victimes (tués et blessés), l'exode des réfugiés, la remise en cause des valeurs sociales ... sont susceptibles d'alourdir ces coûts dans des proportions considérables.

D'après un rapport rédigé par l'ONU en 1989, le coût économique des conflits qui ont sévi en Afrique australe au cours de la période 1980-1988 est estimé à environ 10 milliards de dollars par an. Ces calculs économiques, si parlants soient-ils, ne reflètent cependant qu'une petite partie de la réalité. Pendant cette même période, la guerre a fait, directement ou indirectement, 1.5 million de morts au Mozambique, en Angola et en Namibie. Au Mozambique, ces décès ont représenté 6 pour cent de la population du pays en 1988 ; dans le cas de l'Angola, les statistiques font état de 5.5 pour cent. Le nombre de réfugiés issus d'Angola et du Mozambique s'élève environ à 400 000 et à 1.25 million, respectivement. A la fin des années 80, le nombre total de personnes déplacées équivalait à près de la moitié de la population de chacun de ces deux pays<sup>13</sup>.

Dans quelques rares cas, qui pourraient probablement être qualifiés d'exceptionnels, certains pays sont parvenus à concilier armement et développement. La République de Corée et Taiwan sont en l'occurrence des cas d'école : tout en consacrant au cours des vingt dernières années, en termes absolus, des ressources considérables à leur défense, ils ont su mettre en oeuvre un développement socio-économique rapide. Les observateurs ont mis en évidence un « cercle vertueux » qui permet à ces pays de jouir simultanément du bien-être social, de la sécurité et de la croissance. Toutefois, il convient de rappeler que les garanties de sécurité qu'ont reçues ces pays aux premiers stades de leur processus de développement les ont considérablement aidés à faire des choix judicieux dans le domaine budgétaire. Les menaces que représentaient l'URSS et la Chine auraient pu encourager le Japon, Taiwan et la République de Corée à s'engager dans une course aux armements effrénée pendant la première période de croissance qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, ce qui aurait ruiné leurs chances de réussite économique. Forts de la protection des États-Unis, les pays en question ont pu éviter cet écueil. De 1954 à 1968, la République de Corée n'a financé par elle-même que 20 pour cent de ses dépenses militaires totales, les États-Unis ayant fourni la quasi totalité du solde sous forme d'assistance militaire<sup>14</sup>.

Données et tendances : les informations nécessaires

*Informations fiables et transparence : une nécessité*

Pour mettre en oeuvre une politique économique et en surveiller l'évolution, qu'elle soit liée à la maîtrise de l'inflation, du chômage ou de la croissance de la masse monétaire, il importe de connaître avec précision les chiffres et les tendances. Les mesures visant à réduire les dépenses militaires ne font pas exception. Il convient donc d'identifier les types de données disponibles et les lacunes à combler. Les mesures de réduction des budgets militaires adoptées dans les pays en développement ne porteront leurs fruits que si les indispensables analyses coût-avantages se fondent sur des données et des informations suffisamment fiables. Quelles seront les modalités des transferts budgétaires ? Comment prévoit-on de recycler les personnels militaires, de reconverter les usines d'armement et les instituts de recherche, de minimiser les coûts de la restructuration ? Il est impossible d'apporter une réponse à ces questions en l'absence d'informations appropriées. La transparence démocratique et la bonne gestion des affaires publiques exigent elles aussi que les administrés soient tenus informés de la démarche adoptée pour procéder au désarmement et à la réallocation des ressources. Les pays donateurs, soucieux d'assurer la sécurité à l'échelle régionale, d'encourager la conversion et la démilitarisation au moyen de l'aide et de vérifier que l'aide économique n'est pas détournée au profit d'objectifs militaires, ont besoin de données fiables pour évaluer les résultats des pays bénéficiaires<sup>15</sup>.

Dans les pays en développement, la défense nationale constitue traditionnellement un secteur opaque, un domaine réservé. Certes, cette situation évolue quelque peu dans un certain nombre de pays, mais la transparence se fait de plus en plus indispensable. Aux yeux de nombreux analystes, le temps est venu d'exiger plus d'informations permettant de mieux comprendre et de mieux évaluer le rapport qui s'instaure entre situation du secteur militaire et situation économique. En particulier, les séries chronologiques détaillées relatives aux dépenses militaires sont essentielles à la compréhension des interactions entre défense et développement. Dans de nombreux cas, les dépenses de fonctionnement (personnel civil et militaire, exploitation, entretien) ont des effets directs sur la productivité, alors que de prétendus investissements (achat public d'armement — englobant production et importations — recherche-développement (R-D) liée au domaine militaire) s'avèrent coûteux en termes de capacités d'absorption. A un premier niveau de désagrégation, il est impératif de connaître ces coûts d'investissements à caractère militaire.

Le problème de la transparence et de la collecte d'informations est d'une importance cruciale dans la mesure où il est impossible d'appliquer des mesures dans un domaine opaque, même lorsqu'elles se sont avérées

efficaces dans d'autres secteurs. L'accent doit être mis sur la transparence pour elle-même, indépendamment de la volonté de renforcer l'efficacité de la gestion dans le domaine militaire. Certes, d'aucuns considèrent que la transparence est propice à l'amélioration de la gestion, entre autres avantages, mais ce type de retombées ne se traduit pas systématiquement par une augmentation de la productivité et par une réduction des coûts<sup>16</sup>.

La transparence est le préalable indispensable à toute mesure visant à faire fructifier les dividendes de la paix. Des erreurs coûteuses seront inévitablement commises dans la mise en oeuvre des politiques arrêtées, si les interventions ne s'appuient pas sur des informations plus claires. En l'absence de données et d'une connaissance approfondie de la situation, il n'existe aucun moyen efficace d'appliquer des mesures consistant, par exemple, à subordonner l'aide à la réduction des dépenses militaires excessives : il est impossible d'assurer la vérification du processus, alors que le risque de mystification est immense.

Il se peut que, parmi les pays désireux de rassembler des informations plus fournies sur le secteur de la défense, les plus pauvres se heurtent à des problèmes d'ordre technique. Dans certains pays, toutefois, des institutions de statistiques dignes de ce nom sont déjà en place. C'est avant tout la crainte de compromettre la sécurité nationale qui explique le manque de transparence. Rien ne dit, pourtant, dans quelle mesure la diffusion d'un budget détaillé de la défense nuirait à la sécurité, car les indications financières chiffrées ne reflètent qu'indirectement la puissance militaire. En outre, à mesure que se développent les techniques de surveillance et autres aspects de la technologie de l'information utiles aux services de renseignements, les forces armées en elles-mêmes sont parfois mieux connues que les dépenses militaires. Ce sont principalement des raisons de politique intérieure qui justifient, semble-t-il, la rétention d'informations : l'absence de transparence coupe court à tout débat national sur l'allocation des ressources. Certes elle est parfois liée au souci de préserver la sécurité mais, dans la plupart des cas, elle a pour origine une gestion médiocre des affaires publiques. En outre, le secret qui entoure les budgets de défense facilite le détournement d'une partie des fonds à des fins de corruption, ou leur affectation à des institutions de maintien de la paix civile (police, milices), ainsi dotées de moyens injustifiés.

En matière de collecte de données, les problèmes les plus aigus se posent dans les domaines suivants : montant de l'aide étrangère reçue (et importations afférentes à la défense), service de la dette contractée au titre des dépenses militaires, retraite des personnels des forces armées et dépenses engagées au titre des forces paramilitaires. *L'aide étrangère* peut se traduire par une diminution des dépenses imputables au budget national, mais elle a des répercussions non négligeables en termes de sécurité régionale et d'importations d'armes dans les zones sensibles. Les pays donateurs pourraient fournir un relevé, pays par pays, de l'assistance

qu'ils octroient ; à l'heure actuelle, seuls les États-Unis le font (avec plus ou moins d'exhaustivité, comme l'a montré « l'Irangate »). Pour compléter ces données, il conviendrait d'obtenir des informations sur les transferts de matériel militaire, dans le cadre du Registre sur les armements conventionnels récemment établi par l'ONU. Ce complément d'information permettrait de vérifier la cohérence des renseignements fournis. *Le service de la dette* contractée au titre des importations d'armes déjà effectuées constitue un chapitre important dans les dépenses de certains pays, bien que les annulations de créances soient de plus en plus fréquentes en ce qui concerne les prêts ayant trait à la défense. Les pays débiteurs sont peu disposés à communiquer des informations sur ce sujet, mais les pays créanciers ou donateurs, une fois encore, seraient en mesure de fournir ces renseignements. Les États-Unis, ici aussi, sont les seuls à donner des listes exhaustives, pays par pays, des charges du service de la dette de ses débiteurs. Il serait souhaitable que les principaux pays de l'OCDE fassent de même. Dans de nombreux pays, *les retraites des personnels militaires* sont financées par des ministères autres que celui de la Défense (ministère de tutelle de la sécurité sociale par exemple). Toutefois, il existe des registres précis destinés à prévenir toute revendication éventuelle à l'encontre de l'État. Il devrait donc être assez facile d'obtenir des données sur ces retraites, fussent-elles approximatives. Il est à noter que les dépenses militaires peuvent varier de plus de 10 pour cent selon que les pensions de retraites sont prises en compte ou non. Bien que ce problème ne soit pas propre aux pays en développement (la France, la Suède et le Japon, entre autres, n'incluent pas ces pensions dans leur budget de défense), il se révèle plus sensible dans un climat d'opacité généralisée. Il arrive, comme ce fut le cas en Argentine dans les années 70 et aux Philippines sous le régime Marcos, que les pensions et autres indemnités de retraite atteignent des niveaux exceptionnellement élevés. Le coût des *forces paramilitaires*, qui jouent bien souvent un rôle militaire, est lui aussi important. Le manque de clarté dans la présentation des budgets complique la tâche des analystes qui souhaitent distinguer les coûts imputables à l'armée en tant que telle de ceux qui correspondent au financement des forces de l'ordre.

#### *Les informations disponibles et la façon d'améliorer la qualité des données*

Bien qu'il demeure difficile d'obtenir des données précises sur la valeur financière des exportations d'armes, les pays Membres de l'OCDE publient des documents de politique et leurs budgets militaires sous forme détaillée. Les pays en développement sont beaucoup plus enclins à la rétention d'informations et évitent de donner des précisions sur leurs dépenses de sécurité (malgré quelques exceptions notables, telle l'Inde qui fournit des estimations détaillées sur sa défense). Certains instituts de recherche et institutions financières multilatérales publient des informations sur les dépenses militaires agrégées et les transferts d'armement concernant

des pays en développement. On compte parmi les premiers l'Agence des États-Unis pour le désarmement et le contrôle des armements (United States Arms Control and Disarmament Agency, ACDA), l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm (Stockholm International Peace Research Institute, SIPRI) et l'Institut international d'études stratégiques (International Institute for Strategic Studies, IISS). En ce qui concerne les institutions financières multilatérales, le Fonds monétaire international fournit des séries temporelles sur les dépenses militaires des pays membres et la Banque mondiale dispose d'informations sur les budgets militaires. Néanmoins, ces données ne sont pas assez détaillées pour que les analystes puissent les utiliser à des fins d'évaluation.

Dans le Programme des Nations unies pour la réduction des budgets militaires (United Nations Reduction of Military Budget Programme, UNRMB), les pays signataires fournissent volontairement des informations désagrégées relatives à leurs dépenses militaires. La grille de ventilation de l'UNRMB est remarquable par son caractère exhaustif. Les pays membres sont censés fournir, entre autres, des données relatives à leurs investissements liés à la défense, qui permettent de procéder à des analyses précises. Ces dernières années, des pays de plus en plus nombreux ont adhéré à ce système, et il conviendrait d'en encourager d'autres à fournir autant d'informations que le permettent les moyens techniques dont ils disposent. Le nombre de pays en développement ayant à ce jour souscrit à ce principe est néanmoins décevant. Ceci s'explique en partie par la complexité de la grille utilisée : il est donc souhaitable de la simplifier et d'encourager les pays concernés à y adhérer. Il convient en particulier d'obtenir davantage d'informations sur les achats publics d'armement et les investissements réalisés par les pays en développement. Comme nous le verrons plus loin, certains types de dispositions se justifient davantage que d'autres : c'est le cas de la subordination de l'aide à la réduction des investissements, dans la mesure où les achats publics sont potentiellement plus dommageables à la sécurité et induisent un coût économique plus élevé.

Les pays développés ont une longue expérience en matière de collecte d'informations. L'OTAN, par exemple, a acquis un savoir-faire considérable dans le domaine de la collecte et le traitement de données relatives aux dépenses militaires. Sa définition des dépenses militaires est largement utilisée et souvent considérée comme la mieux adaptée en termes d'équilibre entre évaluation des coûts et estimation des capacités. L'OTAN, en collaboration avec les pays d'Europe centrale et orientale et par le truchement du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord, travaille à l'élaboration d'un système général permettant de rassembler les données relatives aux dépenses militaires de tous les pays européens. Ce projet a pour ambition de mettre en lumière les facteurs qui conditionnent les dépenses militaires dans les économies en transition, ainsi que leurs effets.

Comme nous l'avons déjà souligné, bon nombre de pays en développement ne disposent pas de l'expérience voulue pour traiter des données détaillées et fiables sur leurs dépenses militaires. Les institutions multilatérales qui ont un savoir-faire en ce domaine ont en l'occurrence un rôle à jouer et pourraient fournir une assistance technique aux pays en développement qui souhaitent créer des bases de données. A cet égard, des mesures précises peuvent être mises en oeuvre. La première, utile bien que de portée limitée, pourrait consister à élaborer un manuel détaillé sur la méthodologie et les techniques de calcul. Il est également envisageable, à la demande des pays concernés, de dépêcher des observateurs dans les ministères de la Défense et des Finances, qui joueraient un rôle de conseil et d'évaluation en matière de collecte de données. L'assistance technique peut aussi porter sur la préparation et la présentation de documents de politique ou de données statistiques sur la défense. Dans la mesure où le coût de ces mesures peut s'avérer élevé pour les pays en développement les plus défavorisés, il serait souhaitable de prévoir une aide financière.

Le principe général de ces mesures politiques est relativement facile à appréhender, et la nécessité de la transparence est rarement contestée. Le problème se pose en termes de faisabilité : il faut trouver une application concrète aux mesures adoptées. Il est indispensable d'instaurer une collaboration entre les différents organismes officiels qui traitent des données relatives au secteur de la défense, tant il est vrai que les diverses sources présentent chacune des avantages qui leurs sont propres et que les échanges d'informations sont propices à l'amélioration de l'efficacité. Ces sources de renseignements, en effet, ne sont pas interchangeables : se limiter à l'une d'elles, à l'exclusion des autres, ne mènerait à rien. Certes, il conviendrait que l'une des institutions concernées prenne en charge l'organisation et le contrôle de la base de données, mais la coopération revêt une importance fondamentale, indispensable à la mise en oeuvre d'autres mesures, telles que la conditionnalité de l'aide, fondées sur des données jusqu'ici inexploitées.

En ce qui concerne le commerce des armes, et plus précisément les exportateurs d'armement, la cohérence des mesures exige que les pays Membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), ainsi que d'autres puissances militaires et pays exportateurs tels que la Russie, l'Ukraine, la Chine, le Brésil et Israël, fournissent eux aussi des informations plus étoffées. Les analystes spécialisés dans les questions de défense savent par expérience que les pays qui diffusent des renseignements détaillés quant à leurs exportations d'armes sont rares. Par le passé, les pays concernés expliquaient que les contraintes de la sécurité nationale leur interdisaient de diffuser des informations détaillées sur cet aspect de la politique étrangère et de défense. Au lendemain de la guerre froide, cet argument ne tient plus.

Le Registre des Nations unies sur les armements conventionnels, mis en place par l'Assemblée générale de 1991 est à cet égard un instrument de première importance. Environ 60 États ont à ce jour fourni des renseignements sur les importations et exportations effectuées en 1992 et portant sur sept catégories d'armement. Toutefois, les informations relatives aux aspects financiers et exploitables dans le cadre d'une analyse économique demeurent insuffisantes.

En résumé, malgré l'évolution de la situation politique, l'accès aux données relatives à la sécurité et aux paramètres économiques y afférents est limité. Or, le succès des mesures politiques envisagées dans ce document est subordonné à la qualité et la quantité des informations disponibles. Il convient de créer une base de données permettant de collecter, traiter, gérer, analyser et diffuser les informations concernant les phénomènes économiques liés à la défense. L'opinion publique devrait d'ailleurs elle aussi avoir accès à ces données par l'intermédiaire de sources indépendantes telles que les chercheurs et les médias.

Limitation des dépenses militaires : créer les conditions politiques

Les incitations économiques devant encourager les pays en développement à limiter leurs dépenses militaires sont certes importantes et méritent à ce titre de figurer dans ce document. Cela étant, l'accent doit d'abord être mis sur le cadre politique, plus large, dans la mesure où c'est dans cette perspective que s'inscrit le processus de la démilitarisation à grande échelle.

#### *Le dialogue politique*

Aucune mesure politique ne peut aboutir si un dialogue ne s'instaure pas entre ceux qui la préconisent et ceux qui contribueront à la mettre en application. S'agissant de certaines mesures, telles que la subordination de l'aide économique à la réduction des budgets militaires d'ampleur injustifiée, l'absence de dialogue risquerait d'entraîner des erreurs à la suite desquelles certains acteurs pourraient être pénalisés à tort.

Bien souvent, les pays en développement appellent de leurs vœux la démilitarisation, mais sont prisonniers d'un engrenage engendré par les conditions de sécurité qui prévalent à l'échelle régionale. Le dialogue politique permettrait d'atteindre six objectifs : premièrement, il fournit à ces pays l'occasion de formuler des doléances, d'exposer des problèmes et de proposer des solutions ; par là-même, il vise à créer des conditions susceptibles de débloquent la situation. Deuxièmement, il permettrait aux pays Membres de l'OCDE et aux autres donateurs d'échanger leurs points de vue et de préciser les objectifs de la coordination politique. Comme

nous le verrons plus loin, cette coordination est essentielle pour que les mesures portent leurs fruits. Troisièmement, le dialogue est l'occasion, pour les donateurs, d'exprimer et de formuler clairement les messages et les signaux qu'ils cherchent à transmettre. Il constitue un antidote contre l'ambiguïté et lorsque des décisions difficiles doivent être arrêtées, leurs conséquences peuvent être prévues. Quatrièmement, les achats publics et les politiques de transfert international d'armement donnent souvent lieu à des problèmes de « sélection adverse » : le vendeur, même s'il est convaincu que le bénéficiaire ne fera pas un mauvais usage des armes, peut être mal informé ou être en possession d'informations tronquées ; il n'est pas exclu que l'acheteur revienne sur ses engagements<sup>17</sup>. L'histoire du commerce des armes abonde d'exemples de marchés passés avec le « mauvais » gouvernement : il est parfois impossible de savoir comment une situation va évoluer et l'allié d'aujourd'hui peut devenir l'ennemi de demain. Les ventes d'armes à l'Irak, dans les années 80, nous fournissent l'exemple le plus récent. Le dialogue politique permet d'échanger des informations et donc de réduire les risques de mésalliance et leurs conséquences. Cinquièmement, le « risque moral » n'est pas exclu. Il est possible qu'un bénéficiaire, dans un premier temps sincèrement pacifique et soucieux de sa sécurité, augmente ses dépenses militaires et ses importations d'armes dans des proportions considérables et finisse par utiliser ce potentiel contre les intérêts du monde qui l'entoure. Le fait même de s'armer modifie le comportement d'un pays. Le cas de l'Iran, du temps du régime du Shah, est un excellent exemple : les achats d'armement ont dans ce cas nourri la volonté de puissance à l'échelle régionale. Ici encore, le dialogue politique permettrait aux donateurs/exportateurs de mieux évaluer ce « risque moral » et de fixer les sanctions à appliquer en cas de rupture de contrats tacites. Enfin, sixièmement, le dialogue politique est favorable à la transparence, car il facilite l'accès aux informations relatives aux coûts des mesures de sécurité, des dépenses de défense et des achats publics d'armement. Ses avantages sont donc évidents.

#### *Définition d'un cadre de résolution des conflits*

La limitation des dépenses militaires nécessitera certainement de coordonner l'action diplomatique, et donc de lancer des initiatives régionales et globales. Pour étayer cette affirmation, rappelons les objectifs définis par Robert McNamara en vue d'accéder à un nouvel ordre mondial :

- i) Sécurité vis-à-vis de l'extérieur : donner aux pays/États des garanties de protection contre les agressions extérieures, de sorte que les frontières ne puissent pas être modifiées par la force.

- ii)* Sécurité intérieure : définir les droits des minorités et des groupes ethniques des États, et instaurer des mécanismes institutionnels leur permettant d'obtenir réparation en cas de violation desdits droits.
- iii)* Résolution des conflits régionaux : établir un mécanisme de résolution des conflits régionaux qui empêche les grandes puissances de prendre des mesures unilatéralement.
- iv)* Sécurité économique : accroître les flux d'aide technique et financière à destination des pays en développement, de manière à promouvoir le développement socio-économique et à éradiquer dans leur grande majorité les causes des conflits intérieurs.
- v)* Sécurité de l'environnement : privilégier les mesures de protection de l'environnement mondial et de promotion du développement durable<sup>18</sup>.

Ces objectifs sont ambitieux. Ils ne peuvent être atteints que dans un scénario extrêmement optimiste, où sont remplies les conditions suivantes : les relations entre nations sont régies par le droit ; la sécurité nationale est garantie par un système de sécurité collective ; la prévention et la résolution des conflits sont institutionnalisées ; les institutions multilatérales se chargent de maintenir et de promouvoir la paix si d'autres échouent dans cette tâche ; enfin, les mesures de promotion de la sécurité couvrent des aspects plus généraux tels que le pluralisme politique, le développement économique et la protection de l'environnement. Pour que ces objectifs n'en restent pas au stade du vœu pieux, il faut que les Nations unies voient leur rôle renforcé et que les organisations régionales se multiplient et prennent de l'ampleur.

Dans pareil contexte, un rôle primordial est dévolu aux organisations régionales de maintien de la sécurité, calquées sur le modèle de la CSCE<sup>19</sup>. Bien que la CSCE se soit essentiellement focalisée sur la réduction de l'armement, la sécurité militaire n'est pas la seule « corbeille » de problèmes qui l'intéresse : le respect des droits de l'homme et la coopération économique sont également à l'ordre du jour. Aussi complexe fût-elle au moment de la création de la CSCE, la situation européenne était beaucoup plus simple, en termes de sécurité nationale, que celle des régions en développement. Les alliances étant nettement définies dans le premier cas, le forum qu'est la CSCE a pu voir le jour plus facilement. Dans les régions en développement, ce type de structure ordonnée sera plus délicat à mettre en place. La volonté politique peut néanmoins venir à bout des difficultés rencontrées. Il serait judicieux de prendre appui sur les institutions existantes, notamment la SAREC (South Asia Regional Economic Cooperation), l'ASEAN (Association of South East Asian Nations) et l'OUA (Organisation de l'unité africaine), et d'ajouter de nouvelles « corbeilles » à leur champ de réflexion (notons cependant que la plupart de ces institutions n'ont pas été conçues ni organisées dans les mêmes conditions

que la CSCE). Il importe également que les mesures soient échelonnées. S'il est vrai que la CSCE a toujours négligé la « corbeille » économique, les organisations des régions en développement seraient mal inspirées de suivre son exemple. Les relations économiques et commerciales sont justement la principale cause commune des pays en développement, la sécurité étant une préoccupation nationale. De plus, l'implication de deux alliances formelles et structurées au sein de la CSCE a amplement contribué à son succès dans le domaine militaire. Or les régions en développement ne répondent pas à ce critère. Dans le cas qui nous occupe, il serait donc préférable de s'attaquer d'abord à la « corbeille » économique, pour appréhender les questions militaires et de sécurité ultérieurement. Des organisations telles que la SAREC et la Black Sea Economic Co-operation Zone (Zone de coopération économique de la Mer noire) doivent s'interroger sur la pertinence d'un éventuel élargissement de leurs compétences dans le domaine de la sécurité politique et militaire. Pour l'heure, notons que les occasions de coopération régionale en matière d'économie et de sécurité se multiplient.

Rappelons également que certaines organisations régionales regroupant des pays en développement telles que l'Organisation des États américains (OEA), l'OUA, la Ligue arabe et l'ASEAN ont déjà démontré qu'elles pouvaient agir en qualité de médiateurs et de promoteurs des intérêts communs auprès de leurs membres. Ainsi, en 1992, l'OEA a tenté d'apporter une solution à la crise d'Haïti. L'OUA a pris position sur la question somalienne. Quant à la Communauté économique pour le développement des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), elle s'est activement engagée au Libéria, proposant son arbitrage aux opposants durant la guerre civile<sup>20</sup>.

Pour amorcer un processus de paix et un début de prospérité, qui sont deux facteurs interdépendants, il convient d'encourager de tels efforts en fournissant aide, assistance technique et matériel.

#### *Réglementation directe des exportations et de la production d'armement*

Les exportations d'armement sont généralement réglementées à l'échelle nationale. Dans les pays Membres de l'OCDE, ces réglementations sont tout à fait claires et rigoureuses. Néanmoins, il serait souhaitable que l'ensemble des exportateurs appliquent des principes communs, de portée plus générale, et qu'une réglementation soit formulée à l'échelle internationale. L'Organisation des Nations unies est la mieux placée pour diriger ces travaux. Leurs lignes directrices sont déjà toutes tracées : pour coordonner les politiques nationales, les pays Membres de l'OCDE doivent

agir collégalement et encourager des pays tels que la Russie, l'Ukraine, la Chine, le Brésil et Israël, gros exportateurs d'armement, à suivre leur exemple.

A cet égard, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (P5) portent une lourde responsabilité : ils ont en effet fourni 80 à 90 pour cent des principaux systèmes d'armement exportés vers les pays en développement au cours des dernières années. De l'avis des membres du P5, les transferts d'armement sont souhaitables dans les cas suivants :

- i)* s'ils permettent aux pays destinataires d'assurer leur auto-défense, dans des conditions de stricte légitimité ;
- ii)* s'ils apportent une solution appropriée aux pays destinataires sur lesquels pèse une menace militaire ou dont la sécurité est précaire ;
- iii)* s'ils permettent aux pays destinataires de prendre part à des accords de sécurité régionaux ou collectifs qui soient en conformité avec la Charte des Nations unies ou, le cas échéant, explicitement requis par l'ONU.

Le P5 recommande en revanche de suspendre les ventes d'armement dans les cas de figure suivants :

- i)* si elles risquent de prolonger ou d'aggraver un conflit militaire ;
- ii)* si elles sont susceptibles d'aggraver les tensions ou l'instabilité régnant dans une région ;
- iii)* si l'arsenal militaire vendu est suffisamment puissant pour déstabiliser la région ;
- iv)* si elles vont à l'encontre des embargos ou autres mesures de rétorsion décrétés par la communauté internationale ;
- v)* si elles doivent servir à d'autres objectifs que l'autodéfense légitime des pays ;
- vi)* si elles reviennent à cautionner le terrorisme international ;
- vii)* si elles favorisent l'ingérence dans les affaires intérieures des États souverains ;
- viii)* si elles nuisent à l'économie du pays bénéficiaire.

Seul le point *viii)* concerne directement les donateurs de la zone OCDE. A ce titre, il doit être clairement abordé dans le cadre de tout dialogue axé sur l'aide engagé avec les bénéficiaires. D'autres points [*i)*, *v)* et *vii)* notamment] ont néanmoins des implications indirectes pour le développement : en effet, dès lors que la stabilité d'une région est menacée, son développement risque d'en souffrir.

Dans la situation idéale, c'est-à-dire si les principaux exportateurs d'armement (le P5 donc) respectaient scrupuleusement cette liste de principes, les transferts d'armement excessifs seraient faciles à maîtriser. Les donateurs d'aide de l'OCDE seraient alors tout à fait fondés à rappeler ces principes aux bénéficiaires dans le contexte du dialogue sur la politique à suivre. Mais si, comme c'est plus souvent le cas, le P5 ne respecte pas les directives ou les interprète dans un sens très large, les donateurs ne pourront faire pression que sur quelques bénéficiaires ciblés. Il faudra dans ce cas renoncer à la cohérence politique. A long terme, les principes en question ne pourront plus être évoqués à l'appui de l'équation aide/réduction des dépenses militaires ; ils pourraient même avoir un effet contraire au but recherché.

Dans la mesure où les pays en développement entretiennent, pour des raisons technologiques et économiques, des relations étroites avec un petit nombre de fournisseurs, les importations d'armes sont extrêmement concentrées. Ces liens ont également une importance cruciale pour les pays exportateurs, plus précisément pour les représentants de l'industrie de l'armement et, pour des considérations de politique étrangère et de stratégie, pour les gouvernements de ces pays. L'aide militaire, les programmes de prêts assortis de conditions libérales, les subventions à l'industrie, les crédits à l'exportation, la pression politique et autres paramètres du même ordre favorisent le renforcement de ces relations, et il existe souvent une étroite corrélation entre les ventes d'armement et l'assistance pour la sécurité, prise dans un sens général. D'une certaine façon, le fait que les importateurs s'approvisionnent auprès d'un petit nombre de fournisseurs devrait faciliter la réduction des ventes d'armes : les pays exportateurs seront mieux placés pour faire pression sur les acheteurs si ces derniers sont très dépendants. Les pays Membres de l'OCDE pourraient par exemple traiter avec les destinataires avec lesquels ils entretiennent des relations commerciales étroites. La coordination ne sera efficace que si les mêmes principes sont appliqués par tous et si les privilèges sont accordés au compte-gouttes. En outre, il faut éviter que les pays vendeurs ne se livrent une concurrence trop âpre. L'offre des pays producteurs ne doit donc pas être excessive.

Limiter les transferts d'armement injustifiés : les incitations économiques

L'action diplomatique ne viendra à bout des transferts d'armement excessifs que si les producteurs d'armement sont incités à réduire l'offre. Cela est d'autant plus important que la fin de la guerre froide a provoqué la contraction des marchés nationaux des producteurs et, de ce fait, une surcapacité du secteur de l'armement.

*Restructuration des subventions à la diversification au détriment de la promotion des exportations*

Le secteur de l'armement, comme le reste de l'industrie lourde, supporte trois types de coûts : les coûts irréversibles, les coûts fixes et les coûts variables. En raison de ses nombreuses activités de R-D et de la faible part de ses coûts variables, le secteur de l'armement supporte des coûts irréversibles plus élevés que le reste de la branche. Pour compenser les coûts irréversibles et fixes qui leur sont imposés, les entreprises ont besoin d'une demande stable et durable. Les budgets d'approvisionnement des principaux pays acheteurs d'armes de l'OCDE (qui sont également les principaux producteurs) sont généralement restés stables sur de longues périodes. Lorsque la demande intérieure baissait brusquement, comme aux États-Unis après la guerre du Vietnam par exemple, la demande extérieure prenait la relève. Depuis la fin des années 80, cependant, la diminution rapide des budgets d'approvisionnement en armement dans les pays de l'OTAN en particulier et dans l'OCDE en général, n'est plus liée à la fin de cycles technologiques ou commerciaux comme par le passé. Elle résulte de la levée progressive des menaces et de la signature d'accords de réduction des arsenaux d'armes lourdes des pays européens (le Traité CFE fixe des limites aux Forces armées conventionnelles en Europe). Le secteur de l'armement des pays de l'OCDE a donc désormais une capacité de production excédentaire.

Auparavant, il suffisait pour y remédier de vendre à l'étranger. Mais la demande d'armes a également diminué dans les pays en développement. De ce fait, c'est le total des ventes qui marque maintenant le pas. Le secteur de l'armement des principaux pays exportateurs subit « un effet de ciseaux », en d'autres termes la baisse simultanée de la demande intérieure et de la demande extérieure. Étant donné que les pays les moins développés traversent une période de crise économique, cette diminution pourrait n'être que provisoire. La possibilité que la demande reprenne à la faveur d'un redressement économique mondial n'est donc pas à négliger. C'est pourquoi les pays développés, notamment les pays

de l'OCDE, devraient profiter de l'occasion qui leur est donnée pour faire disparaître cette surcapacité en réduisant la taille de leur secteur de l'armement.

Les entreprises du secteur vont poursuivre le processus de restructuration engagé à la fin des années 80 et dont les principaux instruments sont la diversification, la reconversion, la vente d'actifs et la réduction d'effectifs. Les problèmes des entreprises du secteur de l'armement ne sont ni techniquement ni formellement différents de ceux que rencontre toute industrie en proie à un processus de restructuration dans une situation de monopsonne ou d'oligopsonne (un seul ou peu d'acheteurs). La tâche des pouvoirs publics consiste ici à fournir l'aide financière et technique nécessaire pour accélérer ce processus. En raison de l'extrême concentration de l'industrie de l'armement, certains effets d'envergure régionale peuvent être maîtrisés par le biais des fonds régionaux. L'impact macro-économique du déclin du secteur de l'armement est faible, les problèmes étant plutôt d'ordre micro-économique et régional. Les politiques industrielles appliquées aux secteurs du charbon, de l'acier ou des services publics pourraient donc être adaptées au cas de l'armement. Du point de vue économique, l'on n'est pas fondé à traiter l'industrie de l'armement à part sous prétexte que les pouvoirs publics ont encouragé la production militaire pour des raisons de sécurité nationale aujourd'hui caduques.

Le secteur de l'armement a souvent bénéficié de subventions à la production considérables. Toutefois, l'application des principes du marché dans le secteur public et les processus de privatisations (de British Aerospace, par exemple) ont entraîné une raréfaction de cette forme d'aide. Le moment est venu d'utiliser les subventions non plus pour stimuler la production, mais au contraire pour la réduire dans des proportions significatives. Ainsi, les systèmes d'assurance à l'exportation d'armement doivent être utilisés avec circonspection, et dans des cas bien précis. L'essentiel est que les exportations d'armes répondent à un souci de sécurité *stricto sensu*, et non à des objectifs économiques ou industriels. En d'autres termes, il convient d'accorder la primauté aux motifs politiques — s'ils existent — et non aux gains économiques apparents. Même si les fabricants réalisent des bénéfices considérables, il est loin d'être certain que les exportations d'armes profitent à l'économie nationale dans son ensemble. Une fois les subventions directes et indirectes de l'État prises en compte, les retombées macro-économiques nettes de ces exportations sont souvent négatives. La promotion de l'exportation est sans aucun doute dictée par la nécessité de couvrir les coûts fixes et irréversibles, mais dès lors qu'il est acquis que le secteur de l'armement devra jouer un rôle de moindre envergure à long terme, la logique de la couverture des coûts devient contestable.

### *Taxation des transferts d'armement*

Les subventions à la diversification des industries militaires peuvent s'accompagner d'une taxation des transferts d'armement. Ces mesures doivent d'ailleurs être considérées comme complémentaires. La taxe procurerait des recettes qui pour partie subventionneraient la restructuration du secteur. Par ailleurs, le mécanisme de taxation des transferts pourrait avoir un effet redistributif, en permettant aux branches les plus prospères du secteur de s'imposer définitivement, et aux activités qui rencontrent le plus de difficultés d'être progressivement abandonnées. Tandis que le système de taxe aurait pour effet de réduire la demande des pays en développement, la restructuration des secteurs exportateurs encouragerait un ralentissement de la production.

Dans le cadre du débat organisé durant les années 80 sur le développement et le désarmement, d'aucuns avaient suggéré que les recettes issues de la taxation des transferts d'armement alimentent le budget du Fonds international de désarmement pour le développement (FIDD), projet lancé à l'initiative du président François Mitterrand. A l'époque, cette proposition avait été rejetée sous prétexte que le volume et la valeur des ventes d'armes étaient inconnus, et qu'il était impossible de calculer de manière fiable qui payait quoi.

Aujourd'hui, le Registre des Nations unies sur les armements conventionnels est en rodage et, le rétablissement de la confiance et de la transparence aidant, les gouvernements sont plus enclins à révéler les chiffres de leurs exportations d'armement : les difficultés d'ordre pratique ne semblent donc plus aussi insurmontables. Le principe de la taxation a cependant été critiqué pour une autre raison : il obligerait les pays importateurs d'armement les plus pauvres à participer au financement du FIDD. Or, cet argument non plus n'est plus très pertinent : dans un contexte de sécurité internationale collective, il doit être possible d'instituer un mécanisme de subvention permettant de dédommager les pays contraints d'acheter des armes qui leur sont absolument vitales, et qui sont taxés à ce titre. La mise en place d'une taxe sur les transferts d'armement déclarés ne présente aucune difficulté technique : il s'agit en effet d'une sorte de taxe à l'exportation, perçue à la sortie du territoire par les services fiscaux du pays exportateur. Pour ce qui est de l'équité entre donateurs et bénéficiaires, il serait souhaitable qu'une partie des recettes alimentent un fonds international géré par les Nations unies. Le professeur James Tobin, lauréat du prix Nobel, suggérait récemment d'imposer une taxe sur les mouvements de capitaux visant à uniformiser les taux d'intérêt, et de redistribuer les recettes sous forme d'aide extérieure. Ce principe serait encore plus facile à appliquer sous forme de taxe internationale sur les ventes d'armement (déclarées). Étant donné l'extrême concentration du commerce de l'armement (dix pays achètent les deux tiers des armes importées par la totalité des pays en développement), seuls quelques pays en

développement seraient sérieusement affectés. Les pays les plus faibles pourraient être dédommagés sous la forme d'une restructuration de l'aide militaire, financée par les grandes puissances. Dans la mesure où le commerce des armes est en augmentation au sein de la zone OCDE, les pays riches supporteront une part croissante du fardeau, soulageant les pays les plus pauvres. Dans ces conditions, les pays en développement devraient se convaincre du caractère équitable du mécanisme de taxation des transferts. Il reste cependant un sérieux problème technique à résoudre : les ventes sur le marché noir risquent d'augmenter. Ce phénomène est cependant plus souvent le résultat de restrictions quantitatives que d'une augmentation du prix relatif. Ce sont donc essentiellement les exportations des pays fournisseurs qu'il conviendrait de surveiller.

En résumé, le moment est idéalement choisi pour envisager l'application d'une taxe *ad valorem* ou d'un droit sur les exportations d'armement.

Faut-il subordonner l'aide à la réduction des dépenses militaires ?

#### *La question de l'aide publique au développement*

Passons à l'un des aspects primordiaux du problème de l'aide. Le principe de conditionnalité, qui subordonne l'aide publique au développement (APD) à la réduction des dépenses militaires et des importations d'armement, a récemment fait l'objet de plusieurs débats, desquels a été dégagé un certain nombre de conclusions<sup>22</sup>. Les analyses de cette question étant déjà nombreuses, nous nous contenterons ici d'en souligner les principes directeurs, en expliquant pourquoi elle est aussi cruciale.

Plusieurs arguments (dont certains se recoupent) militent en faveur d'une subordination de l'aide à la réduction des dépenses militaires. C'est tout d'abord l'opinion publique des pays donateurs d'aide qui est favorable à ce principe. L'omniprésence de la télévision rend les horreurs de la guerre et la conséquence de la militarisation immédiatement et terriblement perceptibles. A l'heure où les démocraties libérales traversent une récession, et où les bénéficiaires de l'aide internationale donnent l'impression de « dilapider » les fonds reçus en les consacrant à l'achat d'armement, les dirigeants des pays donateurs ont de plus en plus de mal à justifier leur prodigalité. En outre, les réactions de l'opinion publique préoccupent de plus en plus les responsables de la politique étrangère, par là-même incités à « faire quelque chose ». L'argument diplomatique, si utile durant la guerre froide, n'est guère plus convaincant. La deuxième raison qui milite en faveur de la conditionnalité réside dans la fongibilité de l'aide. Il conviendrait d'empêcher les gouvernements des pays bénéficiaires de se

soustraire à certains engagements budgétaires dans le but d'acheter du matériel militaire indirectement. Troisièmement, il faut limiter les pertes sèches induites par l'achat direct de matériel militaire, payé avec les deniers des donateurs. Quatrièmement, la pression exercée par certains secteurs pour que l'aide soit plus efficace augmente. Cinquièmement, les donateurs insistent de plus en plus sur la bonne gestion des affaires publiques auprès des bénéficiaires. A cet égard, la réduction des dépenses militaires et la perte d'influence de l'armée pourraient favoriser l'instauration de gouvernements démocratiques et civils. Enfin, la réduction des dépenses militaires des pays en développement leur permettrait d'affecter ce budget à d'autres dépenses, et donc d'être moins dépendants vis-à-vis de l'aide internationale.

Pour être viable, l'application du principe de subordination de l'aide à la réduction des dépenses doit reposer sur un certain nombre d'engagements. Tout d'abord, les pays Membres du CAD devraient faire savoir pourquoi ils jugent tous la conditionnalité de l'APD non seulement souhaitable, mais optimale. Cet engagement est nécessaire non seulement pour justifier la modification de la politique d'aide, mais également pour rendre ses instigateurs plus crédibles. C'est en formulant des mesures coordonnées et plausibles que l'on obtient les meilleurs résultats. Par ailleurs, d'après la littérature économique consacrée à la formulation des politiques, si un engagement n'est pas crédible, il est préférable d'abandonner le principe de coordination. Ce type d'engagement doit être ferme, et les parties prenantes doivent donner la garantie que les mesures proposées seront appliquées sur une base universelle. A cet égard, il semble possible d'arriver à un consensus sur la nécessité d'identifier les cas de dépenses militaires injustifiées dans le but, ensuite, d'appliquer le principe de la conditionnalité de l'APD. La conditionnalité de l'APD ne doit pas être liée au niveau des dépenses militaires ni au fardeau militaire. Il convient plutôt d'observer les tendances, et plus particulièrement les renversements de tendances les plus significatifs. Si un pays dont les dépenses militaires étaient stables décide soudainement de les augmenter, il faut savoir pourquoi. De plus, une croissance rapide des importations d'armement pourrait s'avérer destabilisatrice et coûteuse sur le plan économique.

Deuxièmement, les pays Membres du CAD pourraient s'engager à participer activement à la restructuration militaire entreprise par les pays en développement souhaitant se délester d'une partie de leur fardeau. On sait désormais que la conversion implique des coûts initiaux très élevés<sup>23</sup>. La conversion (qui induit une réduction des dépenses mais aussi des activités du secteur militaire en général) s'apparente en effet à un investissement dont le rendement net est négatif dans un premier temps, puis positif après une période de transition. Durant cette période, les coûts excèdent les recettes, et il est même tout à fait possible que les dépenses militaires continuent d'augmenter avant de décliner. Réduire la durée de cette

période de transition est chose possible, à condition de procéder à une analyse coût/avantages détaillée, de se doter d'un savoir-faire technique suffisant, voire de bénéficier d'une aide étrangère affectée à cet aspect de la conversion.

Dans le cas des pays ayant entamé un processus de démilitarisation, l'aide économique doit être accrue et inclure une assistance technique à la reconversion et à la démobilisation. De même, les pays dotés d'importants complexes militaro-industriels doivent pouvoir bénéficier de conseils et d'une aide en matière de diversification et de restructuration. Les entreprises publiques et para-étatiques du secteur de la défense pourraient tirer le meilleur profit de l'expérience acquise au cours des récentes privatisations. Les soldats démobilisés nécessitent une formation, du matériel et d'autres formes d'aide, spécialement conçues à leur usage. Leurs compétences techniques, si toutefois ils en ont, risquent en effet de leur être de peu d'utilité dans les secteurs de l'économie civile tels que l'agriculture. Dans les pays où la guerre civile fait rage pendant de nombreuses années et où une grande partie de la population active participe aux hostilités, les combattants perdent les compétences techniques et économiques qu'ils ont acquises avant l'éclatement du conflit, et ont parfois du mal à se réadapter à la vie civile. L'Éthiopie et l'Ouganda sont particulièrement représentatifs de ce phénomène, et la démobilisation doit s'y accompagner d'une formation intensive, destinée à valoriser le capital humain.

La restructuration comporte une condition essentielle, liée au problème de la transparence : obtenir que les pays en développement, pris individuellement, communiquent davantage d'informations sur leur secteur militaire. Il est impératif que ces pays publient des documents de politique sur leur défense, et y fassent figurer des informations beaucoup plus détaillées concernant leurs dépenses militaires que les comptes rendus lapidaires fournis actuellement. Cette obligation devrait s'appliquer plus particulièrement aux gros consommateurs d'armement, qui ne révèlent pas la décomposition de leurs dépenses, et dont on pense qu'ils sous-estiment leur budget officiel de défense.

Troisièmement, il serait souhaitable que la question des ressources allouées aux dépenses militaires (tous postes confondus) et de leur répartition soit abordée au cours du dialogue entre les donateurs et les bénéficiaires. Pour les pays qui mettent en oeuvre un processus d'ajustement structurel macro-économique dans le but de combler une partie de leur déficit budgétaire ou commercial, la discussion de ce problème est cruciale. De manière plus générale, les dépenses militaires provoquent des distorsions économiques qui ne favorisent guère l'efficacité de l'économie dans son ensemble. En outre, la question de la bonne gestion des affaires publiques est liée aux dispositions d'esprit du secteur et des régimes militaires. Le dialogue sur l'allocation des ressources ne doit pas concerner uniquement les pays qui consacrent le plus gros budget aux dépenses militaires. Si ce

type de débat se généralise et si tous les pays sont soumis à la même surveillance, aucun État n'aura l'impression d'être victime d'une discrimination.

Quatrièmement, les pays Membres du CAD pourraient charger leurs représentants auprès des structures économiques multilatérales (les institutions financières internationales par exemple) d'aborder le problème des dépenses militaires et de la restructuration du secteur de la défense des pays en développement. Dans ce cas, il importerait de déterminer si ces débats doivent porter uniquement sur les aspects économiques de la défense (le budget par exemple), ou si au contraire ils peuvent s'étendre à des questions de sécurité beaucoup plus générales. Les États-Unis, par exemple, sont en droit d'invoquer la section 701 (b) de la loi sur les institutions financières internationales (International Financial Institutions Act) et de demander au secrétaire au Trésor qu'il « charge tous les directeurs des institutions de prêt internationales de tenir compte, dans l'exercice de leurs fonctions, des critères suivants : le pays bénéficiaire a utilisé une arme nucléaire ; le pays bénéficiaire n'a pas signé le Traité de non-prolifération des armes nucléaires » (Public Law 95-118, 3 octobre 1977). Ces dispositions légales dépassent largement le cadre de la conditionnalité de l'APD évoquée dans le présent document<sup>24</sup>. Par ailleurs, de tels comportements pourraient donner lieu à des représailles. Ainsi, il n'est pas sûr qu'en privant le Pakistan de leur aide militaire comme ils l'ont fait en 1991, sous prétexte que le pays bénéficiaire détenait des armes nucléaires, les États-Unis aient obtenu l'effet souhaité. Cette action a surtout eu pour conséquence de durcir l'opinion publique pakistanaise. De plus, beaucoup l'ont considéré comme injuste pour deux raisons : les relations entre l'Inde et le Pakistan étaient tendues, et les États-Unis ont fermé les yeux sur d'autres cas de prolifération nucléaire. A la lumière de cet exemple, on est fondé à penser que les représentants des pays donateurs devraient plus ou moins s'en tenir aux aspects économiques du problème, et ne s'attaquer qu'aux questions dont les implications économiques sont évidentes.

Soulignons enfin que les incitations à la démilitarisation conduites dans le cadre de l'APD peuvent s'inscrire dans une perspective plus large, même si elle ne relève plus des compétences des agences d'aide. Les pays Membres du CAD pourraient ainsi s'engager à utiliser, directement ou indirectement, d'autres instruments (en faisant pression sur les gouvernements des pays Membres par exemple), de manière à limiter les incitations aux transferts d'armement vers les pays en développement axées sur l'offre, sauf lorsque des situations extrêmement bien définies de défense légitime de la sécurité l'exigent. Au nom de la cohérence des mesures, il faut que donateurs et bénéficiaires partagent le fardeau de la sécurité internationale. S'il apparaît que les pays en développement ont l'intention de réduire leurs dépenses militaires et leurs importations d'armes, mais que les pays développés ne prennent aucune mesure radicale allant

dans le même sens, à savoir, une diminution des incitations aux exportations d'armement et à l'aide militaire, la cohésion risque de rester lettre morte. La crédibilité des initiatives prises par les organismes d'aide en faveur de la démilitarisation pourrait alors en pâtir. L'utilisation des instruments que nous venons d'analyser mérite d'être vivement encouragée officiellement, même s'ils vont au-delà du domaine de compétence du CAD.

### *Assistance militaire*

L'assistance militaire, si elle ne fait pas partie de l'APD, peut avoir un impact sur le développement aussi bien que sur la sécurité. Par souci de cohérence, il faut donc traiter de front ces deux aspects, même si l'aide militaire répond à d'autres préoccupations et a d'autres conséquences, plus politiques.

Les États-Unis sont actuellement le seul pays à fournir une aide militaire substantielle. Celle-ci se concentre essentiellement sur l'Égypte et Israël, mais les subventions aux ventes d'armes aux pays étrangers et aux fonds de soutien économique (classés dans l'assistance pour la sécurité) sont mieux réparties. D'autres pays Membres du CAD fournissent une aide militaire, mais elle est minime (l'aide militaire française se monte à environ 1 milliard de francs, soit moins de 0.5 pour cent de ses dépenses militaires totales). Toutefois, si certaines subventions à l'industrie étaient considérées comme une aide indirecte aux ventes d'armes, le montant total serait considérable dans des pays tels que la France et le Royaume-Uni (avant la privatisation).

La cohérence des mesures nécessite une restructuration complète de ces programmes et subventions. On a souvent entendu dire que l'aide militaire était susceptible de stimuler le développement économique. Tout d'abord, par la voie des retombées — la familiarisation avec des armes sophistiquées favorise l'apprentissage par le travail ou l'adaptation au contexte national — l'utilisation d'armes importées grâce à l'aide militaire présente des avantages sur le plan technique. En second lieu, le personnel militaire formé dans les pays développés peut, une fois rentré dans son pays d'origine, diffuser l'information qui lui a été transmise. Troisièmement, il n'est pas impossible que les donateurs établissent une corrélation entre aide militaire et aide économique, et que l'une entraîne l'autre, la sécurité militaire et la sécurité économique étant complémentaires. Quatrièmement, l'aide militaire permet de libérer des ressources et de les affecter à des programmes de développement. Cinquièmement, si un pays bénéficiaire est tenu de dépenser des devises durement gagnées parce que sa sécurité est menacée, il est préférable de lui fournir des armes moins chères, de sorte qu'il puisse consacrer l'argent économisé à des fins plus productives. L'affirmation de Benoit reste d'actualité : « L'aide économique bilatérale

fournie par les alliés militaires pourrait permettre à certains pays en développement d'augmenter leurs dépenses militaires en même temps que leurs investissements »<sup>25</sup>.

Or, aucun de ces arguments n'est absolument irrévocable. Le premier — les retombées — n'est guère convaincant, même dans le cas de pays en développement tels que l'Inde et la République de Corée qui sont relativement industrialisés<sup>26</sup>. En outre, la formation et l'entraînement militaires ne servent peut-être pas au mieux la cause du développement. Hormis dans quelques pays bénéficiaires, et durant des périodes très courtes et particulières — le Pakistan pendant la guerre d'Afghanistan, l'Égypte et Israël pendant les années 80 ou Cuba après la crise des missiles de 1962 — il y a peu de corrélation entre aide économique et aide militaire, comme l'indiquent les séries temporelles. S'il est vrai que le Vietnam a reçu les deux types d'aide sans interruption, c'était plutôt pour des motifs politiques et non en vertu d'une coordination de la sécurité militaire et de la sécurité économique. En ce qui concerne le quatrième argument, toute aide permet de libérer des ressources : sur le plan économique, il n'y a donc aucune raison de privilégier l'aide militaire en particulier. Le cinquième argument n'est pas contestable, mais il relève essentiellement du raisonnement politique. Pour qu'aucun pays en développement ne soit dépassé dans le cadre d'une course aux armements à l'échelle régionale, il conviendrait de mettre en place des structures fonctionnant à cette même échelle et de faire porter l'accent sur la sécurité commune.

On ne saurait parler de l'aide militaire sans aborder ses effets sur l'endettement des pays en développement. Après la décennie des années 70, durant laquelle les transferts d'armement s'opéraient sur une base commerciale, la dette publique contractée par les pays acheteurs au titre de l'armement s'est accumulée, incitant les États-Unis à modifier leur approche et à accorder des dons pour l'achat d'armement<sup>27</sup>. En 1988, ces dons se sont élevés à 4.1 milliards de dollars, alors que la valeur totale des armes fournies aux pays en développement était de 7.8 milliards de dollars. Cette même année, les prêts ne représentaient que 17 pour cent des programmes d'aide militaire des États-Unis, alors qu'ils en représentaient 76 pour cent en 1982. Il va sans dire que la crise de l'endettement a eu des répercussions sur les transactions militaires. L'annulation de la dette liée aux dépenses militaires est maintenant un principe toléré, mais dont l'application reste parcimonieuse. En 1989, la dette totale due aux États-Unis au titre des programmes d'aide économique et militaire (et d'autres prêts tels que ceux de la Banque d'import-export) depuis la Seconde Guerre mondiale s'élevait à 61.1 milliards de dollars.

L'Union soviétique a elle aussi fourni une aide militaire conséquente, mais elle l'a généralement englobée dans la dette à long terme des pays débiteurs et assortie de conditions très libérales. C'est la Russie qui a hérité de ces créances et autres charges du service de la dette. Nul ne connaît

la valeur exacte de l'aide militaire fournie par l'URSS, le gouvernement russe n'ayant communiqué aucune estimation. Les informations fournies par les services de renseignements des États-Unis au Congrès révèlent que l'ex-Union soviétique enregistra des avoirs considérables, dû à d'anciennes ventes d'armes, et l'apparition d'une créance substantielle au poste de la défense. Au vu des chiffres relatifs aux exportations d'armement, publiés ces dernières années, les ventes totales de l'Union soviétique se sont élevées à plus de 16 milliards de dollars par an à la fin des années 80. Les chiffres officiels concernant la dette (militaire et non militaire) due par les pays en développement à l'URSS, également révélés au cours des dernières années, font état d'un fardeau d'environ 125 milliards de dollars (au prix et au taux de change de 1989). Quatre-vingt pour cent de cette dette est due par dix pays — Cuba, la Mongolie, le Vietnam, l'Inde, la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan, l'Éthiopie, l'Algérie et la République populaire démocratique de Corée. Huit d'entre eux participent activement à une course aux armements régionale, à un conflit ou à une guerre, et ont tous acheté de nombreuses armes à l'URSS. On constate chez les anciens clients de l'ex-Union soviétique une étroite corrélation entre l'accumulation de la dette et les transferts d'armement.

Par souci de cohérence, il sera peut-être nécessaire d'annuler ces dettes, à l'exception de celles que doivent les pays en développement les plus riches tels que l'Irak, ou d'autres comme l'Inde, qui peut payer sous forme de troc. En revanche, les pays les plus pauvres tels que l'Éthiopie, l'Angola et peut-être à l'avenir Cuba, risquent le surendettement si leur dette militaire n'est pas annulée. Les donateurs pourraient financer l'annulation de la dette due à la Russie par les pays les plus pauvres, par le biais d'un programme similaire au plan Brady. De toute évidence, pour que les mesures adoptées dans ce sens soient compatibles avec celles que prennent les pays Membres du CAD — qui rééchelonnent la dette économique de la Russie dans le cadre de forums comme le Club de Paris — un coordination s'impose.

Néanmoins, il convient d'accorder toute l'attention nécessaire au mécanisme d'annulation de la dette militaire. Dans un sens, cette question ne peut pas être dissociée de celle de la fongibilité de l'APD. L'annulation d'une dette peut être assimilée à un transfert de ressources fongibles ou à un flux d'aide. Lorsqu'à l'issue de la guerre du Golfe, les États-Unis ont annulé la dette de l'Égypte, ce pays a augmenté ses dépenses militaires. Au cours des années 80, lorsque les États-Unis ont décidé de financer les transferts d'armement au moyen de dons et non plus de prêts, le volume des exportations d'armes a considérablement augmenté. Il apparaît donc clairement que l'annulation de la dette pourrait être interprétée comme un encouragement à augmenter les dépenses militaires et à importer des armes. Pour résoudre ce dilemme, il importe d'appliquer scrupuleusement le principe de la conditionnalité et de surveiller les importations d'armes des pays qui se voient proposer une annulation de leur dette. Le cas échéant,

il faudrait faire en sorte que les programmes d'ajustement structurel ou autres programmes d'aide définis par les organismes multilatéraux couvrent les dépenses d'armement. Enfin, les exportateurs d'armes eux-mêmes doivent prendre des précautions lorsqu'ils envisagent de vendre du matériel aux pays auxquels l'annulation de la dette a récemment été accordée.

## Conclusion

La fin de la guerre froide est une occasion unique de promouvoir le désarmement dans le monde. Néanmoins, s'il est vrai que de nombreux pays ont réduit leurs dépenses militaires, leur motivation n'est pas nécessairement liée à cette nouvelle donne politique. Pour la plupart des pays en développement, la diminution des dépenses publiques d'armement observée depuis le milieu des années 80 est dictée par des contraintes financières, et non par un changement radical de comportement politique vis-à-vis des questions militaires et de sécurité. Le défi qui nous est lancé est le suivant : il nous faut tirer profit de cette tendance récente à la réduction des dépenses militaires, partiellement motivée par des considérations économiques, pour instaurer un climat de désarmement à la fois viable et stable, fondé sur la volonté et le consensus politiques.

*Ce Cahier de politique économique* met l'accent sur un large éventail d'initiatives politiques, diplomatiques et économiques, sur lesquelles les responsables politiques pourraient se pencher.

Les mesures économiques méritent une attention particulière. Néanmoins, elles n'auront aucune incidence décisive sur la sécurité des pays en développement si elles ne s'accompagnent pas d'initiatives politiques et diplomatiques. De toute évidence, l'excès des dépenses militaires de certains pays en développement les empêche de faire un pas décisif vers la croissance. Néanmoins, dans ce monde chaotique qui est le nôtre, ces pays doivent être en mesure d'assurer leur défense — en toute légitimité s'entend. Des mesures sont donc requises et sur le plan économique et sur celui de la sécurité.

Ainsi, dans les régions où les pays se sentent menacés par leurs voisins, il convient d'instaurer un dialogue régional. Pour éviter qu'ils ne se livrent à la course aux armements, il faut promouvoir la coopération économique et militaire entre États voisins. Rappelons pour mémoire que bon nombre de conflits éclatent à la suite d'un différend sur l'utilisation des ressources économiques ou de déséquilibres économiques régionaux.

Pour que le dialogue régional ait une réelle incidence en termes de renforcement de la sécurité, il faut impérativement que les données sur les dépenses militaires soient plus systématiquement communiquées. Ce besoin de transparence est dicté par de nombreuses raisons, dont une est

primordiale : lorsque les dépenses sont tenues secrètes, il est beaucoup plus facile pour les individus à qui l'achat d'armement profite (dans les pays importateurs comme dans les pays exportateurs) de convaincre les responsables politiques que l'arsenal militaire est insuffisant. A dire vrai, la réduction des dépenses militaires injustifiées constitue l'un des volets du problème plus général de la bonne gestion des affaires publiques. La transparence des données en est l'une des conditions. En son absence, la pression exercée par les groupes d'intérêts et la corruption vouent inévitablement toute politique à l'échec.

Les mesures économiques doivent s'adresser à la fois aux fournisseurs et aux acheteurs d'armement.

Du côté de l'offre, il est indéniable que les industries militaires des pays développés, des NEI et de la Chine sont confrontées à un problème de restructuration et que ces pays sont tentés de vendre à l'étranger les armes qu'ils ne parviennent plus à écouler sur le marché intérieur. Pour certains pays, les exportations sont la condition *sine qua non* de la survie de leur industrie militaire et partant, de leur indépendance. Néanmoins, la menace d'une confrontation militaire Est-Ouest ayant été levée, cet argument n'est plus très convaincant. Tant que l'offre d'armement sur le marché mondial sera trop importante, il sera difficile d'empêcher certains pays de se surarmer. En d'autres termes, il importe d'imposer au secteur de la défense des mesures de restructuration radicales. A cet égard, les mesures habituelles de taxation/subvention semblent être, pour l'heure, le meilleur compromis.

Du côté de la demande, c'est le principe de la conditionnalité de l'aide qui offre les meilleures perspectives. Les mesures d'aide, si elles sont correctement conçues et mises en oeuvre, peuvent avoir une incidence décisive sur les dépenses militaires. Les politiques d'encouragement (conditionnalité positive), telles que l'octroi d'une aide exceptionnelle aux pays engagés dans un processus de démobilisation et de reconversion, doivent être privilégiées. Dans la mesure où la bonne gestion des affaires publiques est en jeu, les donateurs doivent chercher à engager le dialogue avec les pays en développement avant d'envisager des mesures punitives, telles que la réduction de l'aide destinée à sanctionner des dépenses militaires excessives (conditionnalité négative). Ce dialogue peut favoriser la transparence et l'efficacité, sans pour autant négliger les besoins de protection légitimes des bénéficiaires de l'aide.

Les politiques évoquées dans ces pages concernent aussi bien les pays développés que les pays en développement. Envisageable à moyen et long termes, leur mise en oeuvre doit être cohérente et nécessite la coordination des acteurs. Aussi ambitieuses soient-elles, ces recommandations sont étroitement interdépendantes, et donc complémentaires. Si elles sont appliquées, les dividendes de la paix ne

resteront peut-être pas lettre morte. S'il en allait autrement, la stabilité internationale serait gravement hypothéquée et la réduction actuelle des dépenses militaires des pays en développement ne serait que provisoire.

## Notes et références

1. Les relations globales entre développement et désarmement ont été récemment étudiées dans le cadre de la Réunion d'experts sur les dépenses militaires des pays en développement, organisée par le Centre de Développement de l'OCDE et la Direction de la Coopération pour le développement les 1er et 2 février 1993 (désignée plus loin sous le nom de « Réunion de l'OCDE »). UNIDIR (1992) aborde la question des principaux coûts de la reconversion.
2. Deger (1993) donne des estimations similaires.
3. Les données relatives aux dépenses militaires sont tirées de Deger et Sen (1992a) et de Deger (1993).
4. En ce qui concerne le rôle et les activités actuels et futurs des Nations unies, voir *An Agenda for Peace, Preventive Diplomacy, Peace-making and Peace-keeping*, Rapport du Secrétaire général, Nations unies, 17 juin 1992.
5. Deger et Sen (1990) présentent un modèle formel de la course aux armements entre l'Inde et le Pakistan.
6. Différentes études de cas peuvent être consultées : Deger et Sen (1990) pour l'Inde et le Pakistan ; Mintz et Russett (1992) pour le Proche-Orient ; et Deger (1990) pour la Turquie et la Grèce.
7. Voir les études économétriques de Maizels et Nissanko (1987), et de Hewitt, D., dans « Military Expenditures 1972-1990 : The Reasons Behind the Post-1985 Fall in World Military Spending », article présenté lors de la Réunion de l'OCDE.
8. Deger (1986) fait le tour de la question. Voir également Deger et Sen (1987).
9. Dans une analyse relativement ancienne, Benoit (1973) évalue les bienfaits des dépenses militaires pour le développement. Une étude économétrique récente sur la croissance endogène — Barro (1991) — signale également l'impact positif de la sécurité sur la croissance.
10. L'étude de cas consacrée à l'incidence de l'industrialisation du secteur de la défense en Inde figure dans Deger et Sen (1983). Pour le Brésil, voir Franko-Jones (1992). Le secteur de la défense de la République de Corée est traité par Moon et Hyun (1992).
11. Toutes les données proviennent du *Rapport sur le développement dans le monde 1992*, Banque mondiale, Washington D.C., 1992.
12. Ce cas est évoqué par Deger et Sen (1992b).
13. Voir United Nations Inter-Agency Task Force, « South African Destabilisation : The Economic Cost of Frontline Resistance to Apartheid », Economic Commission for Africa, New York, 1989, et Lake (1990).

14. Chan (1992) et Moon et Hyun (1992) analysent les cas de Taiwan et de la République de Corée.
15. Sen (1992) donne le détail des données disponibles.
16. De tous les pays, les États-Unis sont celui qui a communiqué le plus d'informations sur ses achats d'armement, et l'Union soviétique celui qui en a communiqué le moins. On estime cependant que durant les années 70, un F-15 coûtait trois fois plus cher qu'un MiG-23, chasseur de niveau équivalent, même en calculant les deux coûts selon les mêmes critères, c'est-à-dire en imaginant que le MiG-23 est construit aux États-Unis. Parmi les pays en développement, l'Inde est celui dont le ministère de la Défense tient la comptabilité la plus transparente et détaillée. Mais il semblerait qu'Israël, qui est beaucoup plus secret, alloue ses ressources de manière beaucoup plus efficace, lorsque ces dernières sont limitées.
17. Les implications théoriques des informations incomplètes relatives aux transferts d'armes et d'aide sont étudiées par Levine, Sen et Smith (à paraître).
18. McNamara (1992).
19. Pour une analyse du pendant asiatique de la CSCE (dénommé CSCA), voir Deger, S., « Research Agenda for Defense, Disarmament and Development », International Conference on Defense and Development : Insights from Southeast Asia (Conférence internationale sur la Défense et le Développement, l'Asie du Sud-Est), organisée par l'Institute of Southeast Asian Studies (IEAS) du 29 au 31 janvier 1990 à Bangkok.
20. Une étude relativement ancienne sur les actions de maintien de la paix entreprises par les organisations régionales figure dans *Middle East Arms Control and Related Issues*, CRS Report for Congress, Washington D.C., Library of Congress, 1991.
21. « Guidelines for Conventional Arms Transfers agreed by the five permanent members of the Security Council in London, 18 octobre 1991 », Meeting of the Five on Arms Transfers and Non Proliferation, Londres 17-18 octobre 1991, Document issu de la Conférence des Nations unies sur le Désarmement CD/ 113.
22. Voir les références suivantes : *Facing One World, Report by an Independent Group on Financial Flows to Developing Countries* (président Helmut Schmidt), juin 1989 ; McNamara (1992) ; Deger et Sen (1992c) ; Ball, N., « Options for DAC Members on Using Aid to Promote Military Sector Reform », Réunion de l'OCDE ; Sen, S., « Policy Consistency, Coherence and Coordination : The Interrelationship between Economic and Security Policies among Aid Donors and Recipients », Réunion de l'OCDE ; et Kawakami, T., « Japan's ODA policies for a peace initiative », discours prononcé lors de la Conférence de Tokyo sur la Réduction de l'armement et le développement économique après la guerre froide, Tokyo, novembre, 1992.
23. UNIDIR (1992).

24. Reiss, M., « Pakistan's security in the 1990s », 1991 (ronéotypé), est une étude exhaustive de ces questions.
25. Voir Benoit (1973).
26. Voir Deger et Sen (1983).
27. Deger et Sen (1992c) donnent davantage de détails sur les relations entre aide économique et aide militaire.

## Bibliographie

- Barro, R. (1991), « Economic Growth in a Cross Section of Countries », *Quarterly Journal of Economics*, mai 1991, pp. 407-441.
- Benoit, E. (1973), *Defence and Economic Growth in Developing Countries*, Lexington, Lexington Books, D.C. Heath.
- Chan, S. (1992), « Military burden, economic growth and income inequality : the Taiwan exception », dans Chan, S., et Mintz, A., (dir. pub.), *Defence, Welfare and Growth : Perspectives and Evidence*, Routledge, pp. 163-178, Londres.
- Deger, S. (1986), *Military Expenditure in the Third World : The Economic Effects*, Routledge et Kegan Paul, Londres.
- Deger, S. (1990), « US Bases in Turkey : An economic cost-benefit analysis » dans Sharp, J. (dir. pub.), *Europe After American Withdrawal : Economic and Military Issues*, University Press, pp. 243-273, Oxford.
- Deger, S. (1993), « World military expenditure », dans *SIPRI Yearbook 1993: World Armaments and Disarmament*, Oxford University Press, pp. 337-397, Oxford.
- Deger, S. et Sen, S. (1983), « Military expenditure, spin-off and economic development », *Journal of Development Economics*, vol. 13, août 1983, pp. 67-83.
- Deger, S. et Sen, S. (1987), « Defence spending, economic entitlements and growth », dans Deger, S. et West, R., (dir. pub.), *Defence, Security and Development*, Frances Pinter, pp. 83-101, Londres.
- Deger, S. et Sen, S. (1990), « Military security and the economy : defence expenditure in India and Pakistan », dans Hartley, K. et Sandler, T. (dir. pub.) *The Economics of Defence Spending*, Routledge, pp. 189-227, Londres.
- Deger, S. et Sen, S. (1992a), « World military expenditure », dans *SIPRI Yearbook 1992: World Armaments and Disarmament*, Oxford University Press, pp. 189-253, Oxford.
- Deger, S. et Sen, S. (1992b), « Arms and the Child: The impact of military expenditure in sub-saharan Africa on the survival, protection and development of children, *UNICEF Staff Working Papers* N° 9, UNICEF, septembre 1992, New York.

- Deger, S. et Sen, S. (1992c), « Military Expenditure, aid and economic development », dans *Proceedings of the World Bank Annual Conference on Development Economics 1991*, Banque mondiale, pp. 159-185, Washington D.C.
- Franko-Jones, P. (1992), *The Brazilian Defense Industry*, Westview Press, Boulder.
- Lake, A. (dir. pub.), (1990), *After the Wars*, Overseas Development Council and Transaction Publishers, New Brunswick et Oxford.
- Levine, P., Sen, S. et Smith, R., « A model of the international arms market », (ronéotypé) à paraître dans *Defence Economics*.
- Maizels, A., et Nissanko, M. (1987), « The causes of military expenditure in developing countries », dans Deger, S. et West, R. (dir. pub.) *Defence, Security and Development*, Frances Pinter, pp. 129-139, Londres.
- McNamara, R. (1992), « The Post Cold War World : Implications for Military Expenditure in the Developing Countries », *Proceedings of the World Bank Annual Conference on Development Economics 1991*, Banque mondiale, pp. 95-125, Washington, D.C.
- Mintz, A. et Russett, B. (1992), « The dual economy and Arab-Israeli use of force », dans Chan, S. et Mintz, A., (dir. pub.), *Defense, Welfare and Growth : Perspectives and Evidence*, Routledge, pp. 179-197, Londres.
- Moon, C. et Hyun, I. (1992), « Muddling through security, growth and welfare », dans Chan, S. et Mintz, A. (dir. pub.), *Defense, Welfare and Growth : Perspectives and Evidence*, Routledge, pp. 137-162, Londres.
- Sen, S. (1992), « Military expenditure data for developing countries: Methods and measurement », dans Lamb, G., (dir. pub.), *Military Expenditure and Economic Development: A Symposium on Research Issues*, Banque mondiale, pp. 1-18, Washington, D.C.
- UNIDIR (1992), *Economic Aspects of Disarmament: Disarmament as an Investment Process*, United Nations Institute for Disarmament Research, Nations unies, New York.

# CAHIERS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

## DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

Le Centre de Développement s'efforce, dans ses activités de recherche, d'identifier et d'analyser les problèmes qui vont se poser à moyen terme, dont les implications concernent aussi bien les pays Membres de l'OCDE que les pays non membres, et d'en dégager des lignes d'action pour faciliter l'élaboration de politiques adéquates.

Les *Cahiers de politique économique* présentent sous une forme concise, facile à lire et à assimiler, les résultats des travaux de recherche du Centre. De par sa diffusion rapide, large et ciblée, cette série est destinée plus particulièrement aux responsables politiques et aux décideurs concernés par les recommandations qui y sont faites.

Pendant les années 80, les dépenses militaires de nombreux pays en développement ont eu tendance à baisser, en raison du resserrement des contraintes budgétaires. La fin de la guerre froide a donné l'espoir que cette tendance se consoliderait dans l'avenir, au bénéfice de chacun. Ce *Cahier de politique économique* vise à replacer la question de la réduction des dépenses militaires dans la perspective plus large de la conception des politiques de développement. Si des dépenses militaires excessives sont clairement très coûteuses pour les pays concernés, le maintien de la sécurité est un objectif qui ne doit pas être négligé dans les politiques mises en oeuvre. Ce *Cahier* montre que la communauté internationale, et plus particulièrement les pays Membres de l'OCDE, peuvent aider le monde en développement à résoudre le dilemme entre sécurité et croissance par plusieurs voies complémentaires : la promotion des initiatives de coopération en matière de sécurité régionale ; l'amélioration des informations sur les dépenses militaires et le contrôle de la production et des ventes d'armes ; l'application concertée de sanctions économiques, telles que la réduction ou la suppression de l'aide à des pays qui menaceraient le processus de développement, chez eux comme chez leurs voisins, par leurs dépenses militaires excessives.